

1/ Quel est le nom et l'origine de votre style ?

Le Zen-Hakko-Kaï est une école de Ju-Jitsu issue de l'Hakko-Ryu Ju-Jitsu. Le nom de Zen Hakko Kai a été choisi pour des raisons bien définies. Le terme Hakko est relatif à l'origine. Il témoigne d'une certaine forme de reconnaissance vis-à-vis de l'enseignement originel de Soke Ryuho Okuyama, fondateur de l'école Hakko-Ryu. Il signifie en outre l'efficacité cachée (la 8ème lumière) de la discipline qui vise par des moyens souples, sans heurt ni violence, et par une excellente maîtrise des mécanismes énergétiques internes au corps humain, à dégager l'efficacité la plus totale.

L'introduction du préfixe Zen montre l'éthique particulière qui s'attache à la forme d'étude du Zen-Hakko-Kai. La valeur d'une technique est étroitement liée à l'état d'esprit du pratiquant et, si l'on veut pleinement comprendre et maîtriser les mécanismes internes du corps humain pour être à même de mobiliser efficacement son énergie, il faut une approche particulièrement adaptée au plan mental.

2/ Depuis quand votre style existe-t-il ?

L'Institut Européen de Zen-Hakko-Kaï a été créé le 10 Octobre 1987 en remplacement du Dojo Français d'Hakko-Ryu-Ju-Jitsu organisme habilité par le Centre Mondial de l'Hakko-Ryu à Omiya-Shi, au Japon, qui regroupait alors une vingtaine d'associations.

L'éventail technique du Zen-Hakko-Kaï a été élargi par rapport à l'Hakko-Ryu, ainsi que le nombre des situations de travail de référence, pour disposer d'un cadre de travail moderne diversifié et le plus large possible.

3/ Qui en est le responsable légal ? Quel est son parcours ? (origine, styles pratiqués, grade...)

Le responsable légal est Jean-François MASNIERES, Shihan en Hakko-Ryu Ju-Jitsu.

4/ De quelle association ou fédération dépendez-vous ? Combien d'adhérents compte-t-elle ?

Cet association dépend de l'institut européen de Ju-Jitsu Zen-Kakko-Kaï qui regroupe plusieurs centaines de pratiquants répartis sur six pays.

5/ Combien de clubs recensez-vous ? Où sont-ils implantés ? (France et étranger)

En France, les clubs se situent principalement en Bourgogne, Nord-Pas de Calais, Lorraine et Rhône Alpes. Des clubs existent également dans d'autres pays européens : Allemagne, Angleterre, Belgique Espagne et Luxembourg.

6/ Sur quels principes techniques fondamentaux vous appuyez-vous ?

La progression technique du Zen-Hakko-Kaï s'inspire des principes de l'Hakko-Ryu-Ju-Jitsu (origine : Daïto-Ryu, Kito-Ryu, Takenuchi-ryu, Tenshin-Shinyo-Ryu). Elle a pour objet d'inculquer les mécanismes de défense propres au Zen-Hakko-Kaï, en utilisant comme support technique des situations diversifiées tant dans la forme d'attaque du partenaire que dans les positions relatives.

Cette progression ne vise pas à donner un amalgame de recettes qui se voudrait exhaustif. Son but est de jalonner les parcours d'étude du pratiquant en lui aménageant un cadre attractif et varié. Et les principes proposés pourront trouver des multiples applications et variantes que les enseignants auront à cœur de présenter à leurs élèves afin d'enrichir leurs cours.. Par rapport à l'Hakko-Ryu, le Zen-Hakko-Kaï ne retient que l'essentiel des principes de base. En outre, il s'enrichit de nouveaux principes de contrôle, notamment sur les attaques de jambes ou avec armes. Enfin, les progressions des grades supérieurs (à partir du 3ème dan) comportent l'étude d'attaques et de défenses avec armes (katana, bâton...) car à ce stade il est utile de rechercher des prolongements aux éléments naturels du corps et rechercher l'efficacité dans la voie de l'unité du corps et de l'instrument extérieur.

7/ La compétition est-elle une de vos préoccupations ?

Non, cependant des compétitions techniques organisées par l' IEZHK existent.

8/ Pourriez-vous décrire en quelques mots l'organisation de vos cours ? (ex: salut, échauffement :20', technique: 40', etc...)

Un cours dure en général 1h30 et s'organise de la manière suivante : 20 minutes d'échauffement 1h de techniques 10 minutes de combat.

9/ Qu'est ce qui différencie "votre" jujitsu de celui dispensé par la fédération française de judo-jujitsu ?

Il fait appel à la souplesse et à la technique, et ne nécessite pas de force musculaire. Il est toujours impressionnant de voir une femme de cinquante kilos maîtriser un attaquant de quatre-vingt kilos ou plus, chose qu'il est impossible de constater dans les disciplines à dominante sportive..

10/ Que pensez-vous de la vision du jujitsu qui est véhiculée en France ?

Il est regrettable qu'une fédération officielle regroupant les différents styles n'existe pas car le pratiquant a du mal à s'y retrouver.

11/ Pensez-vous qu'une fédération française de jujitsu devrait naître ? Pourrait-on y regrouper tous les styles ?

Oui si tous les styles sont représentés par des gens sérieux et efficaces.

12/ Quelle est l'adresse de votre site internet et l'e-mail de la personne à contacter pour plus d'infos ?

13/ Quel est votre mot de la fin ?

Nous souhaitons que le Ju-Jitsu soit mieux connu, et soit considéré comme une
discipline à part entière et non comme un activité annexe du Judo.